



L'ASSISTANT RÉALISATEUR

Formations 2026

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



LE CEFPF

33 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

ACCUEIL PUBLIC/RENSEIGNEMENTS

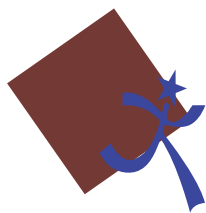
19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS

Tél. : 01 40 30 22 35

ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS

www.cefpf.com - info@cefpf.com



SOMMAIRE GÉNÉRAL

Le CEFPPF en quelques mots	PAGES 4-5
Nos engagements	PAGES 6-11
L'action de formation	PAGES 12-13
Conditions d'inscription	PAGES 14-16
Quelques mots sur le métier	PAGES 18-20
Public concerné et objectifs	PAGES 18-22
Modalités de mise en œuvre	PAGES 23-24
Programme détaillé	PAGES 25-28
Conditions générales de vente	PAGE 29

LE CEFPF, 33 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DU CINÉMA, DE L'AUDIOVISUEL ET DES MÉDIAS NUMÉRIQUES

Créé en décembre 1992 à l'initiative de plusieurs personnalités de l'AFPF (Association Française des Producteurs de Films), pour répondre aux besoins des professionnels du secteur, le CEFPF a été le premier centre associatif de formation à la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Depuis 33 ans, nous avons formé plus de 12.000 professionnels du film et des industries créatives et culturelles : intermittents du spectacle, salariés des sociétés de production et de diffusion, auteurs, entrepreneurs, indépendants, salariés en reconversion, étudiants, apprentis...

Le succès de notre mission s'appuie sur des engagements forts qui guident nos actions au quotidien : un cadre pédagogique exigeant, une démarche qualité reconnue et une charte de responsabilité environnementale et sociétale.

La démarche du CEFPF :
un projet pédagogique
à caractère **professionnel**
et une exigence de **qualité**.

Osez, créez, partagez !

Le CEFPF accompagne chaque année 400 professionnels et futurs professionnels.

Sa pédagogie se fonde sur la proximité : dans un environnement enrichissant et propice aux rencontres, nous valorisons les expertises, la diversité, les profils atypiques et promouvons une culture de co-crédation et de partage.

Notre accompagnement individuel soutient cet écosystème professionnalisant et aide chacun à bâtir un parcours adapté et réaliste, s'insérer, évoluer dans le secteur et y développer son projet personnalisé.



6 RAISONS DE CHOISIR LE CEFPF

1 L'indépendance, pas le profit

Le CEFPF est une association à but non lucratif (loi 1901). Contrairement à d'autres organismes de formation ou écoles de cinéma, gérés et financés par des fonds de pension et des groupes d'intérêt, nous avons conservé ce statut indépendant, pour garantir notre autonomie pédagogique. Nous pouvons ainsi privilégier la qualité de l'enseignement et la réussite de nos apprenants sur tout autre objectif.

2 Une pédagogie réputée pour sa qualité

Reconnu dans le secteur pour le sérieux et l'excellence de son enseignement, le CEFPF délivre des formations professionnalisantes alternant théorie - pratique et accompagnement personnalisé. Nous faisons le choix de cycles courts et de groupes d'effectifs très réduits, pour s'adapter à tous les niveaux. Nos programmes, qui font référence, sont ancrés dans la réalité du marché, constamment actualisés et dispensés par un important réseau d'intervenants professionnels, renommés pour leur expertise.

3 L'accompagnement personnalisé

Notre pédagogie est fondée sur un suivi 100% individualisé visant la réussite de votre projet professionnel. Vous bénéficiez du soutien continu d'un formateur référent, de conseillers pédagogiques et, si souhaité, d'un référent handicap. Pour vous accompagner, nous organisons des workshops et des ateliers CV, des mises en situation, des master classes, des rencontres avec des recruteurs, mentors et décideurs (job et pitch-dating), des tests avec débriefing, des entretiens d'orientation et des séances de coaching personnalisé.

4 L'intégration à un réseau actif

Le CEFPF compte plus de 450 intervenants professionnels en activité, 12.000 anciens exerçant dans le secteur, et entretient depuis 33 ans de solides liens de confiance avec les entreprises, syndicats et associations professionnelles du secteur. Ce réseau étendu de contacts est une force pour vous ouvrir de réelles opportunités d'insertion et de développement professionnel.

5 Des formations reconnues et diplômantes

Le CEFPF est depuis 2020 certifié Qualiopi pour les actions de formation, la VAE et l'apprentissage. Le titre "Assistant de Réalisation" est reconnu par l'Etat au niveau 5 (inscrit au RNCP) et éligible au CPF. Nos formations sont soutenues par de nombreux partenariats et financées à 100% par l'AFDAS (Fonds d'Assurance Formation des Activités du Spectacle, pour les intermittents)

6 Une insertion et une évolution durables dans le secteur

Nous accompagnons chaque année 400 professionnels et futurs professionnels pour bâtir un projet réaliste : intégrer un métier dans le secteur et y développer leur parcours. L'accompagnement individuel aide chacun à aiguiser et structurer sa créativité, sa mobilité intellectuelle, son sens des opportunités et son réseau et permet d'excellents taux d'insertion et d'adéquation des parcours aux objectifs visés.

NOS ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Notre objectif prioritaire est la réussite de **votre projet professionnel** : évolution de carrière, intégration ou reconversion dans le métier. La base de notre démarche pédagogique est un **suivi 100% individualisé**, qui vous permet de tirer pleinement parti des **programmes professionnalisants** au contact d'**intervenants experts**.

Vous garantir un accompagnement personnalisé

Dès votre premier entretien : un conseiller pédagogique vous aide à vous positionner et établir une stratégie pour le réaliser. Il peut aussi vous conseiller pour constituer votre dossier.

Tout au long du cursus, vous bénéficiez du soutien continu d'un formateur référent et, si souhaité, d'un référent handicap, que vous pouvez consulter individuellement ou avec d'autres stagiaires : ils sont garants du bon déroulement de votre formation, avec l'appui du responsable et de l'équipe pédagogique.

Selon les formations, ils organisent pour préparer votre intégration professionnelle :

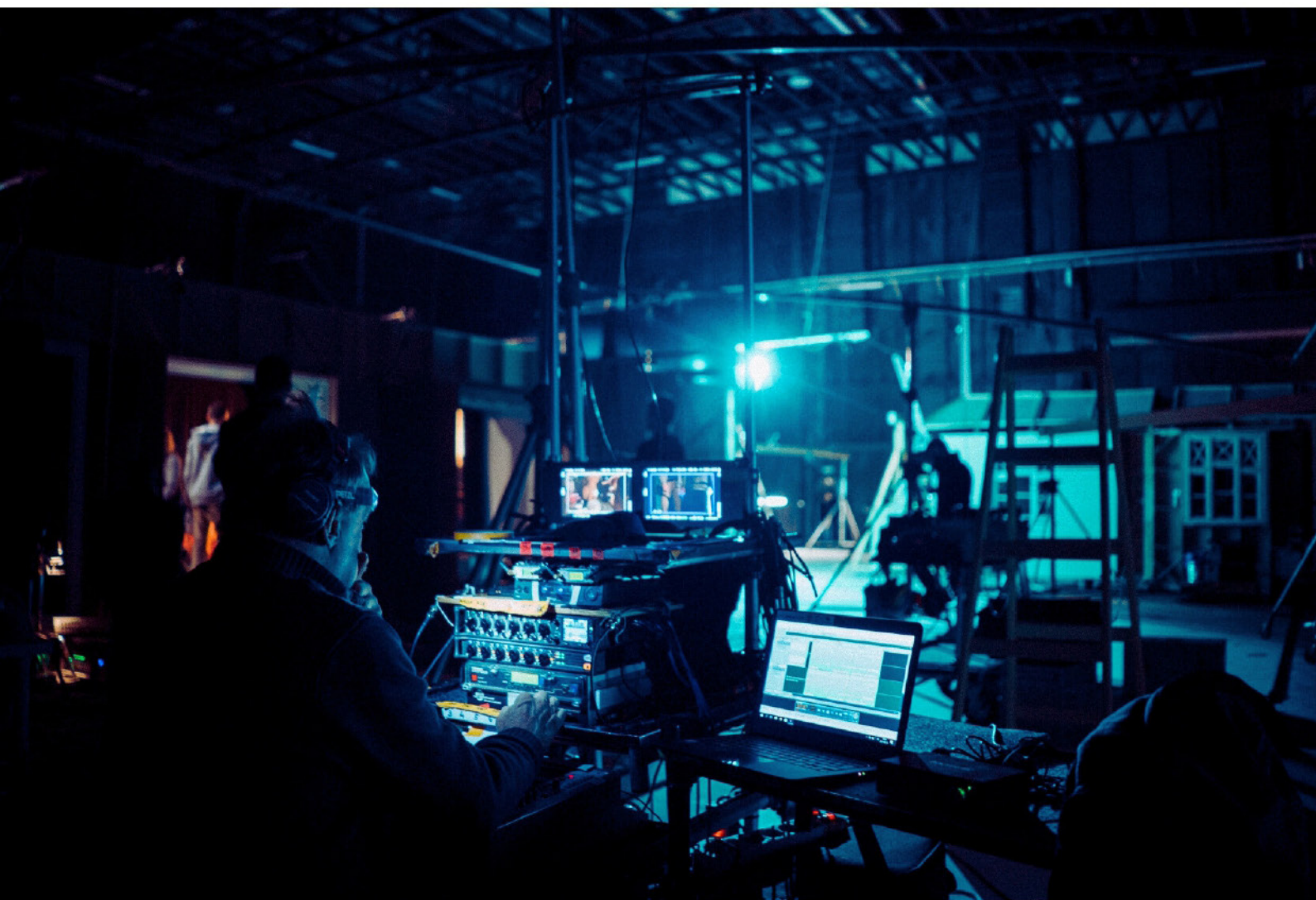
- des modules de préparation à la communication : cohésion de groupe, affirmation de soi, prise de parole en public, expression orale...
- des mises en situation et cas pratiques ;
- des entretiens individuels et tests avec débriefing pour évaluer vos acquis et préciser vos objectifs ;
- des modules, ateliers et workshops d'insertion professionnelle et des séances de coaching individuel et collectif, axés sur la recherche de stage, la rédaction de CV, d'une candidature ciblée, la préparation d'un entretien, le pitch, etc. ;
- des master classes, des rencontres avec des recruteurs, mentors et décideurs (job et pitch dating) et des soirées réseau
- des examens devant des jurys paritaires de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel
- un coaching personnel sur mesure (prestation à la demande) peut aussi vous permettre de capitaliser sur vos atouts, votre réseau, vos compétences transférables et mieux appréhender les jalons et changements à franchir à moyen – long terme dans votre projet.

A l'issue de la formation, le CEFPP continue, si vous le souhaitez, à analyser et accompagner le déroulement de votre parcours, pour vous aider à surmonter des questionnements ou obstacles ponctuels, à ajuster votre démarche et à atteindre vos objectifs.



Vous proposer des programmes de référence

- Nos formations sont professionnalisantes et leurs contenus sont ancrés dans la réalité du marché et de ses mutations. Ils sont conçus et actualisés avec des partenaires de l'industrie pour garantir en permanence leur adéquation aux besoins de la profession.
- Les sessions sont organisées en cycles courts, alternant théorie – pratique et ponctués d'applications, mises en situation, interventions d'experts et simulations professionnelles.
- Les cours sont délivrés en groupes d'effectifs très réduits pour favoriser les interactions et s'adapter au niveau de chacun.



Vous former avec des professionnels en activité

- Les cours sont dispensés par un important réseau d'intervenants professionnels, actifs et reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel :
- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de TV et d'organismes de diffusion ;
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...)
- producteurs et distributeurs
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...
- experts des questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales de l'entreprise de production : avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise...

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Fondé par un syndicat de producteurs, le CEFPPF est reconnu dans le paysage audiovisuel depuis plus de 30 ans comme un acteur majeur de la formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel, et réputé l'un des centres les plus attentifs à la qualité de ses formations. Cette reconnaissance nous engage à une démarche exigeante et structurée au service de nos apprenants.



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

La certification Qualiopi : gage de qualité

Le CEFPPF est membre des Acteurs de la Compétence, marque d'engagement dans une démarche d'amélioration continue et d'adaptation aux besoins du secteur, et qualifié par l'Office Professionnel de Qualification (OPQF), qui garantit la rigueur et le professionnalisme de nos formations.

Depuis 2020, il a obtenu la certification Qualiopi pour trois types d'actions : les actions de formation, la VAE (validation des acquis de l'expérience) et l'apprentissage.

Cette certification atteste du respect des critères du Référentiel National Qualité (loi du 5 Septembre 2018), qui repose sur 7 engagements fondamentaux :

1. Une communication transparente sur les formations et débouchés.
2. Des formations adaptées aux besoins des apprenants et du marché.
3. Un accompagnement individualisé tout au long du parcours.
4. Un cadre d'apprentissage optimisé, avec des ressources adaptées.
5. Une montée en compétences continue des formateurs et équipes pédagogiques.
6. Une veille active sur l'évolution des métiers et des technologies.
7. Une évaluation et amélioration continue, intégrant les retours des apprenants et des acteurs du secteur.

Des formations dispensées par des professionnels, pour des professionnels

Le CEFPPF fait exclusivement appel à des professionnels pour dispenser les formations.

Le recours à un grand nombre de ces experts reconnus – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir :

- Des connaissances constamment actualisées, adaptés aux réalités du marché.
- Une expertise sectorielle forte, avec des intervenants spécialisés.
- Une approche diversifiée, qui permet une transmission large et pointue des savoirs et savoir-faire.

Une pédagogie professionnalisante et structurée

Le nombre et la diversité des intervenants au CEFPF rendent indispensable une organisation pédagogique rigoureuse, garantissant la cohérence et la qualité des enseignements :

- Une sélection et une orientation préalable approfondies des candidats, assurant des formations en phase aux objectifs individuels.
- Une coordination pédagogique structurée, encadrée par un responsable pédagogique et un formateur référent associé à chaque formation.
- La contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique.
- Un suivi et un accompagnement post-formation des apprenants, favorisant l'insertion et l'évolution professionnelle.

Le suivi et l'évaluation des acquis

Toutes nos formations comprennent une évaluation des acquis en fin de parcours, sous forme de tests ou d'examens avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant de :

- Valoriser ses acquis et compétences pour consolider son CV et renforcer son employabilité.
- Identifier ses axes de progression pour affiner son parcours.

Elles sont doublées d'un suivi renforcé de la qualité pédagogique :

- Bilans hebdomadaires pour ajuster la formation en temps réel.
- Évaluation finale « à chaud », pour garantir un progrès continu des pratiques.



NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL

Notre responsabilité éducative vis-à-vis des valeurs de durabilité, d'inclusion et d'égalité est double : d'une part, former à leur mise en œuvre concrète dans les pratiques métier du secteur ; d'autre part, les transmettre à des professionnels, eux-mêmes vecteurs de culture et d'influence.

C'est pourquoi nous avons adopté une charte d'engagement sociétal et nous collaborons avec des partenaires qui guident nos actions pour un environnement pédagogique et professionnel responsable et équitable, où chacun peut développer son potentiel.

Handicap : nous sommes tous concernés !

Nous sommes tous concernés par le handicap, et l'accessibilité profite à tous. En tant qu'[#activateurdeprogrès](#), nous mettons en place des mesures concrètes pour lever les barrières d'accès à nos formations, adapter nos infrastructures et perfectionner nos méthodes pédagogiques pour répondre aux besoins spécifiques de chacun.

L'accompagnement individualisé, pilier historique du CEFPPF, est au cœur de cette démarche pour garantir un apprentissage équitable, quelle que soit votre situation ou votre handicap.



Égalité, mixité et diversité de genre

Experts depuis plus de 30 ans des industries culturelles, nous connaissons le rôle clé des médias dans la construction des représentations sociales et des stéréotypes. Engagés aux côtés du [Collectif 50/50](#), nous œuvrons activement à promouvoir la mixité, la diversité et de l'égalité des genres dans l'audiovisuel et le cinéma.

- Nous assurons des opportunités égales, l'équilibre et la parité dans les jurys, postes à responsabilité, etc.
- Nous sensibilisons à une culture d'inclusion et de respect mutuel.
- Enfin, nous luttons contre toutes les formes de discrimination et de violences genrées et mettons à disposition une référente harcèlement.

Le Collectif 50/50



Diversité socio-culturelle et égalité des chances

Signataire de la Charte de la Diversité, le CEFPPF promeut un environnement où chacun peut exprimer sa singularité et enrichir le collectif par la diversité des parcours.

- Nous proposons des contenus pédagogiques inclusifs et variés, valorisant la richesse culturelle et sociale.
- Nous œuvrons pour un accès élargi à la formation et à l'emploi, en mettant l'accent sur l'élimination des discriminations et préjugés.



Éco-responsabilité et transition écologique

Depuis 2010, le CEFPPF soutient la démarche EcoProd, qui vise à réduire l'empreinte environnementale de l'audiovisuel.

L'enjeu est de taille : le secteur audiovisuel en France émet annuellement environ 1,7 M de tonnes de CO₂, soit 2,9 % de la consommation électrique nationale et 0,9 % de l'empreinte carbone totale. Une part significative est liée aux tournages. Educateurs, notre rôle est clé pour accompagner l'industrie vers des pratiques écoresponsables par :

- 🌍 L'intégration des enjeux environnementaux dans nos contenus de formation.
- 🌍 Des actions concrètes pour limiter notre empreinte écologique et encourager des pratiques durables.
- 🌍 La sensibilisation des apprenants et partenaires à une gestion responsable des ressources et des productions audiovisuelles.



ecoproD

Le CEFPPF est une organisation associative, fondée par un réseau de producteurs : la force du collectif fait partie de notre ADN. Nous savons que la réussite de ces engagements repose sur l'implication de chacun : apprenants, formateurs, partenaires et acteurs du secteur. Rejoignez-nous pour contribuer et en partager les valeurs, les idées et les ressources !

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

- 1 **Analyse du projet professionnel du candidat** : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.
- 2 **Étude de recevabilité de la candidature** (CV et lettre de motivation, questionnaire) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation.
Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.
- 3 **Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat** : envoi d'un mail
- 4 **Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur**
- 5 **Réponse envoyée par le financeur**
- 6 **Envoi de la convocation au candidat** : 10 jours avant le début du stage

Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.

En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseillé de se rapprocher du CEFPPF, au moins un mois avant le début de la formation choisie

COMMENT FINANCER MA FORMATION?

Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

- **En tant que demandeur.euse d'emploi**

le CPF (Compte Personnel de Formation) : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élèvent respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié.e.s peu ou pas qualifié.e.s).

Plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

l'AIF (Aide Individuelle à la Formation) : vous devez demander au conseiller formation du CEFPPF de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

- **En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel**

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.

Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>

Le PTP (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.

Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>

Vous êtes intermittent.e du spectacle :

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets.

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

Vous êtes salarié.e permanent.e, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes auteur.ice ou artiste relevant des Agessa

Vous bénéficiez d'un accès à la formation dans le cadre du plan de développement des compétences des artistes-auteur.ices, dès lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 dernières années

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 dernières années

Ces conditions vous permettent de bénéficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les critères de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

Vous êtes chef.fe d'entreprise non salarié.e

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Si vous êtes inscrit à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, vous bénéficiez d'une prise en charge par le FAFCEA à hauteur de 4800€ /an.

Si vous êtes inscrit à la Chambre des Commerces et de l'Industrie, et dans les secteurs de la culture, des médias, des arts, du spectacle, des loisirs, de la communication, etc. vous bénéficiez d'une prise en charge par l'AFDAS.

Si vous êtes en profession libérale, vous bénéficiez d'une prise en charge par le FIF-PL.

Vous êtes salarié.e au sein d'une association loi 1901

Que vous soyez employeur ou salarié, les structures de statut associatif peuvent cotiser à l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes indépendant.e et/ou profession libérale

Vous devez déposer une demande auprès du FIF-PL avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Audiens - L'Aide à la formation professionnelle

Après une étude personnalisée de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caractère destabilisant de la dépense, et dans le cas d'une réponse négative des organismes de financement sollicités (OPCO, Pôle Emploi, Conseil régional...), une aide pourra éventuellement vous être accordée par Audiens. Elle porte sur le coût pédagogique de la formation suivie.

Le financement personnel de votre formation

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPP.

Différentes modalités de paiement peuvent vous être proposées de sorte à ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPP ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualités et rembourse au



UNE VOIE D'ACCÈS DURABLE AU SECTEUR AUDIOVISUEL POUR UNE RECONVERSION RÉUSSIE

La formation « ASSISTANT DE REALISATION » un parcours diplômant

S'orienter vers les métiers de l'audiovisuel relève d'un choix stratégique offrant les atouts d'une reconversion professionnelle durable.

Le CEFPPF propose deux parcours diplômants reconnus par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle et inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Cette commission dépend de l'Éducation Nationale et habilite les organismes à délivrer des titres reconnus par l'Etat :

« **Assistant de réalisation** » niveau 5 (EU) code NSF 323p

La formation « Assistant de réalisation » une voie d'accès au secteur audiovisuel pour une reconversion réussie

- o Nous vous accompagnons dans votre reconversion
- o Nous vous garantissons un accompagnement personnalisé
- o Nous vous assurons un enseignement avec des formateurs en activité

Prise en charge

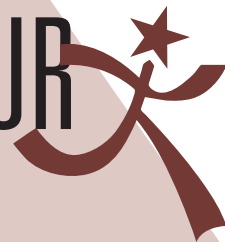
Si vous êtes intermittent du spectacle, salarié du secteur audiovisuel, salarié en reconversion, ou à la suite d'un licenciement économique, plusieurs alternatives sont possibles pour la prise en charge de votre formation par l'intermédiaire de votre OPCO, pôle emploi, CPF...

DES QUESTIONS ? CONTACTEZ-NOUS !

01 40 30 22 35

*Notre équipe est à votre disposition
du lundi au vendredi de 9h à 19h*

L'ASSISTANT RÉALISATEUR



Préparation et organisation en équipe
réalisation d'un tournage ou d'un enregistrement
(long-métrage, série, unitaire, publicité, programme
de flux, contenus numériques)

■ L'ASSISTANT REALISATEUR, DE L'ORGANISATION DU TOURNAGE AU SOUTIEN A LA MISE EN SCÈNE

■ DESCRIPTION DES ACTIVITES

“Le 1er assistant réalisateur est l'un des cadres de production d'un film. Il est en charge de l'ensemble de la planification d'un projet de tournage. Il établit en particulier le plan de travail du projet. Il travaille sur la base d'un scénario (et ses versions successives). Son rôle est essentiel à la création d'une œuvre filmée, pendant les phases de préparation et maturation d'un projet, et pendant le tournage. L'ensemble des données qu'il fournit au producteur et au réalisateur durant la phase de préparation permet à ceux-ci de valider un projet. Il est le premier collaborateur du réalisateur notamment à chaque instant du tournage et est l'interlocuteur privilégié des différents techniciens.

Le 1er assistant est sollicité dès qu'une version validée d'un scénario est écrite. A la demande du producteur (ou d'un directeur de production), il va procéder à différentes lectures de ce scénario, appelées « dépouillement ». Ces lectures, menées avec des critères différents, vont lui permettre d'élaborer un plan de travail. Le plan de travail est un document synthétique qui reprend tous les éléments du dépouillement, c'est le support essentiel à l'estimation des moyens financiers, matériels et humains nécessaires au tournage du film. Il définit un volume de jours de tournage et un nombre de séquences à tourner, il précise les moyens attribués à chaque séquence. Ce plan de travail est en évolution permanente. Le 1er assistant réalisateur livre quotidiennement au réalisateur un plateau prêt à tourner, permettant à ce dernier de se consacrer pleinement à sa prestation artistique.

Lorsque la production s'engage sur le financement d'un projet, le 1er assistant définit les plannings de mise en œuvre des moyens matériels et humains en collaboration avec les différents chefs de poste.

Pendant le tournage d'un film, il encadre, planifie et coordonne les équipes de travail, il recueille et diffuse toutes les informations. Il veille au respect du timing journalier et permet ainsi au réalisateur de se concentrer sur le découpage (placement et mouvement des caméras) et la direction des acteurs. Il veille également aux bonnes conditions de travail des comédiens.

Le 1er assistant réalisateur et son équipe sont responsables de l'élaboration de la « feuille de service » quotidienne communiquée à toute l'équipe de tournage.”

CPNEF AV

■ POSITIONNEMENT ET EVOLUTION

Pour le tournage de fiction ou de programme audiovisuel, les textes conventionnels distinguent trois niveaux dans les deux filières complémentaires de la mise en scène :

1. auxiliaire de réalisation/ troisième assistant
2. deuxième assistant
3. premier assistant.

Le deuxième assistant aide le premier dans ses tâches administratives (dépouillement, plan de travail, feuille de service) ainsi que pour les repérages et la gestion du plateau (diffusion des informations auprès des techniciens).

Le troisième lui simplifie son travail pratique (gestion des loges, préparation des invités, encadrement de la figuration).

Évolutions possibles du premier assistant

Les assistants réalisateurs peuvent devenir directeurs de production, producteurs, scénaristes, réalisateurs ou diversifier leur travail sur différents types de production. Historiquement, nombre de réalisateurs européens sont passés par la fonction d'assistant

PETITS CONSEILS POUR REUSSIR A S'INSERER A L'ISSUE DE LA FORMATION

1er Assistant réalisateur sur un court-métrage

Le court-métrage constitue souvent une étape pertinente pour accéder aux fonctions de premier assistant réalisateur. Bien que ces projets soient fréquemment faiblement rémunérés, ils offrent un cadre idéal pour développer ses compétences, enrichir son CV et gagner en légitimité sur un poste à responsabilités.

Pour les assistants déjà engagés sur des productions professionnelles (2D ou 3D assistants), travailler parallèlement comme premier assistant sur des courts-métrages peut renforcer leur crédibilité auprès des producteurs, notamment dans le cadre de films à petits budgets.

Le court-métrage permet également de collaborer avec de jeunes réalisateurs, de constituer un réseau professionnel et d'accompagner l'émergence de futurs projets de long-métrage.

Il est néanmoins recommandé de privilégier des productions encadrées et déclarées, afin de garantir le respect des obligations légales et des conditions de sécurité. Des structures telles que La Fémis ou Les Films du GREC peuvent être contactées pour identifier des projets encadrés et reconnus.

Un CV percutant

Le CV doit être mis à jour régulièrement et s'adapter au tournage sur lequel on postule

EX : indiquer sur son CV qu'on a la BAFA pour postuler sur un tournage avec des enfants.

En ce qui concerne les langues vivantes, n'hésitez à introduire dans votre CV un flash code qui renverra sur une vidéo de vous parlant la langue.

Faire partie d'une association

Avant de solliciter l'AFAR, d'autres associations tout aussi efficaces peuvent permettre de rencontrer d'autres professionnels

(Contatez l'ARA ou groupes de discussions sur Facebook)

Lire la presse professionnelle (Ecran Total, Le Film Français)

Vous pouvez venir au CEFPP pour consulter les revues et en faire des copies gratuites.

Les activités du second assistant réalisateur

Cette fiche reprend et regroupe de façon synthétique les activités décrites dans l'étude qui sont confiées au second assistant. Celui-ci assiste le premier assistant, plus particulièrement dans ses fonctions de repérage des décors, de planification du tournage et de gestion de l'équipe technique et artistique. Le premier assistant lui confie principalement des activités de vérification du plan de travail, d'information et d'accueil de l'équipe technique et artistique. Le 3ème assistant de réalisation est responsable du bon déroulement de la préparation des comédiens et de la figuration.

Il collabore à la planification du tournage :

- Vérifie le plan de travail.
- Edite et procède aux éventuels changements sur le plan de travail.
- Rédige la feuille de service.
- Organise et vérifie le planning selon le conducteur (émissions tv).

Il peut collaborer aux repérages des décors.

Il collabore à la gestion de l'équipe technique et artistique :

Il assiste le premier assistant dans la préparation des réunions et convocations :

- Organise les réunions
- Recueille les informations auprès des chefs de poste
- Organise les répétitions, les séances d'habillage
- Convoque les comédiens et les cascadeurs avant le tournage d'une scène.

Il accueille, informe et prépare les techniciens et les artistes, les figurants, les invités :

- Accueille les techniciens ponctuels (grue, steadycam, superviseur des effets spéciaux numériques,...)
- Relais les informations vers les personnes qui arrivent sur le film au fur et à mesure du tournage.
- Accueille les comédiens, les figurants
- Préviens les maquilleurs en cas de retard des comédiens. Pour les émissions de télévision
- Reçoit les invités et les animateurs
- Organise la préparation des animateurs et des invités.
- Accompagne les invités au maquillage, à la coiffure.
- Donne aux invités le signal d'entrée sur le plateau

Il contrôle et vérifie les présences des comédiens, techniciens et du matériel

- S'assure de la présence des comédiens.
- Vérifie que tous les chefs de poste sont en place sur le plateau.
- Vérifie toutes les positions des caméras avec le cadreur.
- Vérifie décor et accessoires.
- Vérifie en coulisses que les invités sont bien maquillés, coiffés, équipés en matériel son (émissions),...

Il collabore à la direction de la figuration

Il collabore au découpage du décor par le premier assistant en zones et répartition de chaque zone vers les seconds assistants, (certains s'occupent des voitures, d'autres du personnel, de la figuration, etc.)

UNE FORMATION MODULAIRE CERTIFIANTE

Définition d'un bloc de compétence

La loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a fait référence à la notion de blocs de compétences dans les diplômes professionnels et à la mise en œuvre du compte personnel de formation (CPF).

Dans la perspective de la formation tout au long de la vie, le développement des compétences des salariés est corrélé au développement de leur employabilité.

Les salariés, les demandeurs d'emploi et les entreprises ont besoin de repères simples, élaborés collectivement, attestant de la réalité des compétences acquises. Les certifications professionnelles sont à cet effet des repères majeurs participant à une amélioration du signalement des compétences (ANI 2013).

Modulariser les diplômes inscrits au RNCP par la démarche blocs de compétences.

La modularisation d'un diplôme est possible dès lorsque celle-ci s'appuie sur la définition des blocs de compétences et leurs modalités de repérage au sein du diplôme inscrit au RNCP précisés par la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP).

“Une compétence se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable dans un contexte donné (compte tenu de l'autonomie, des ressources mises à disposition...)”

La modularisation des diplômes nécessite de raisonner dans une logique de compétences professionnelles lisibles, tout en prenant en compte les contraintes des entreprises et des salariés en matière d'accessibilité et de financement de la formation.

Les blocs de compétences se définissent comme des éléments identifiés d'une certification professionnelle s'entendant comme un ensemble homogène et cohérent de compétences. Ces compétences doivent être évaluées, validées et tracées. Sous ces conditions, elles constituent une partie identifiée des titres inscrits au Registre National de la Certification Professionnelle (Assistant de production / Assistant de Réalisation).

Le « bloc de compétences » s'apparente à une activité ou un domaine d'activité au sein d'une certification professionnelle.

Les blocs de compétences, partie intégrante d'une certification professionnelle peuvent être :

- communs à plusieurs certifications professionnelles,
- spécifiques à une certification particulière.

Un « bloc de compétences » ne se confond pas avec un « module de formation » qui est le processus pédagogique concourant à l'acquisition des compétences définies et identifiées au sein de la certification ou d'un bloc.

Au sein d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP (mentions/titres), les blocs de compétences se définissent comme des ensembles homogènes et cohérents.

Un bloc de compétences est identifiable par un intitulé précis pour en assurer la traçabilité et permettre son utilisation dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Chaque bloc est certifié, il donne lieu à une évaluation et une validation.

Prise en charge

À l'initiative du salarié seul ou avec l'accord de son entreprise, le compte personnel de formation (CPF), permet à tout salarié de bénéficier d'une action de formation sur son temps de travail (avec accord de l'entreprise) ou hors de son temps de travail (CPF Salarié seul).

Le CPF a pour objectif d'accroître le niveau de qualification de chacun et de sécuriser son parcours professionnel

ACTIVITES - METHODES D'EVALUATION - COMPETENCES

BLOC D'ACTIVITÉS 1

RNCP41481BC01 - Préparation et organisation en équipe réalisation d'un tournage ou d'un enregistrement (long-métrage, série, unitaire, publicité, programme de flux, contenus numériques)

Lecture analytique du scénario ou du conducteur

- Lecture « spectateur » puis analytique du scénario ou du préconducteur
- Identification des enjeux et spécificités artistiques, techniques et logistiques du projet
- Estimation globale du temps de tournage ou d'enregistrement dg des présences comédiens (fiction)
- Participation aux réunions de préparation avec les chefs de poste et les responsables éditoriaux

Dépouillement général du scénario ou du conducteur

- Extraction des éléments techniques, artistiques et logistiques du scénario ou du conducteur
- Élaboration des dépouillements et des listes par catégorie (décors, accessoires, personnages, véhicules, effets spéciaux, etc.)
- Rédaction de la continuité du scénario et de la liste des séquences par décor (ou du préconducteur pour les émissions de flux)
- Estimation des temps de tournage par séquence selon leurs enjeux
- Evaluation des besoins en personnel et des moyens matériels (y compris effets spéciaux ou dispositifs techniques spécifiques)

Élaboration du plan de travail et anticipation des conditions de tournage

- Répartition des séquences par journée de tournage ou d'enregistrement en conciliant les contraintes artistiques, techniques et logistiques
- Établissement d'un rétro-planning préparatoire avec la production et la réalisation
- Anticipation des aléas logistiques, météorologiques, humains et techniques
- Coordination avec les chefs de postes et la réalisation
- Mutualisation des moyens techniques et organisationnels entre les départements
- Optimisation de la planification pour limiter les coûts induits (cachets comédiens, déplacements, matériels)
- Organisation de conditions de travail en accord avec la convention collective concernée (cinéma ou audiovisuel)

Finalisation de la préproduction entre les équipes artistiques, techniques et logistiques

- Transmission des données issues du dépouillement et du plan de travail aux chefs de poste et aux équipes concernées
- Recueil et croisement des besoins de chaque département en lien avec la mise en scène, la logistique et les contraintes de production
- Préparation des documents de suivi nécessaires au tournage ou à l'enregistrement (feuilles de service, listes techniques, plans de transport, documents sécurité)
- Coordination des ajustements de dernière minute relatifs aux disponibilités, moyens, contraintes réglementaires ou contextuelles
- Vérification de la bonne mise à disposition des moyens humains, matériels et organisationnels validés lors des réunions de coordination
- Communication transversale des éléments organisationnels à l'ensemble des équipes impliquées

Participation à la coordination du plateau et à la préparation quotidienne du tournage

- Organisation de l'accueil des comédiens et invités et appui à la mise en place des moyens matériels et humains nécessaires sur le plateau
- Accueil des comédiens, figurants, intervenants depuis leur convocation jusqu'à leur arrivée au plateau (loges, HMC, navettes...)

- Participation à la gestion des flux de circulation, de matériel, d'information et de personnes sur le plateau, aux ajustements logistiques liés aux spécificités des tournages en flux ou en direct, et à la prise en compte des besoins en situation de handicap
- Veille à la prise en compte des conditions de travail, des horaires et des règles de sécurité, sous supervision
- Reporting quotidien au réalisateur ou au premier assistant sur les séquences tournées et les écarts constatés au plan de travail
- Rédaction ou mise à jour de la feuille de service quotidienne en lien avec le plan de travail
- Transmission des informations logistiques et artistiques aux équipes concernées, selon les ajustements du plan de travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION DU BLOC 1

● **Modalités d'évaluation du BLOC 1 :**

→ MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE OU RECONSTITUÉE

- Constitution d'un dossier de préparation
- Présentation orale du dossier constitué devant un jury de professionnels

Les candidats doivent, à partir d'un scénario d'un film de 20 minutes, établir les documents suivants :

- Synopsis du scénario,
- Continuité du scénario,
- Dépouillement Général,
- Listes techniques,
- Plan de travail,
- Feuille de service des deux premiers jours du tournage.

Les candidats doivent justifier à l'oral la pertinence de leur choix

Lieu : centre de formation

Modalités : 2 jours de préparation individuelle

(en centre) à partir d'un scénario de court métrage puis 40 minutes de soutenance orale individuelle

→ CONTRÔLE CONTINU

- Objectif :
Apprécier l'implication, la régularité et la fiabilité du candidat tout au long de la séquence de formation.

→ TESTS ÉCRITS ET QCM INTERACTIFS

- Objectif :
Vérifier les connaissances fondamentales du candidat sur l'organisation d'un tournage ou d'un enregistrement dans différents contextes de production, et sur les rôles et interactions au sein d'une équipe de réalisation.

Les candidats doivent répondre à différentes questions par écrit sur l'organisation d'un long métrage/ série/ documentaire.

Lieu : Centre de formation

Modalités : 1 heure de questions rédigées

les candidats présentent leur projet à l'oral face à un jury composé de professionnels en activité
La validation du bloc se matérialise par la remise d'un certificat.

COMPÉTENCES ATTESTÉES À L'ISSUE DU BLOC 1

Réaliser une lecture analytique du scénario ou du conducteur pour identifier les enjeux artistiques, narratifs, techniques et logistiques du projet, en croisant cette analyse avec les intentions du réalisateur et en estimant la durée globale de tournage et les implications logistiques liées aux interventions comédiens et spécificités de mise en scène (enfants, animaux, cascades...).

Formuler des préconisations organisationnelles pour concilier les intentions artistiques avec les contraintes de production, en identifiant les incidences techniques, humaines et logistiques, et en proposant des arbitrages réalistes lors des réunions préparatoires avec les chefs de poste et la production.

Segmenter le scénario ou le conducteur en unités de séquences exploitables pour le dépouillement, en analysant la continuité narrative, les ruptures d'action et les besoins opérationnels liés à la planification, sous une forme compatible avec les outils de suivi et de planification utilisés en production.

Déterminer les moyens humains, matériels et logistiques requis pour chaque séquence pour fournir aux équipes les éléments nécessaires à la mise en œuvre du tournage, en extrayant les informations issues du dépouillement, en estimant les durées associées, et en structurant les données sous forme de listes validées par les chefs de poste.

Répartir les séquences par journée de tournage ou d'enregistrement pour planifier les durées et l'organisation opérationnelle du plan de travail, en tenant compte des contraintes artistiques, techniques, logistiques et réglementaires identifiées, des souhaits du réalisateur, des disponibilités des comédiens, et en envisageant des ajustements en concertation avec la production et les chefs de poste.

Formaliser un plan de travail prévisionnel pour structurer l'organisation du tournage ou de l'enregistrement, en ordonnant les séquences selon leur faisabilité artistique et technique, en tenant compte des continuités de récit, des disponibilités, priorités et regroupements, des rythmes de travail conventionnels, des contraintes de lieux, en proposant le cas échéant des solutions de raccord (visuel, narratif, de jeu), et en utilisant les outils logiciels et formats attendus par la production.

Transmettre aux chefs de poste les informations issues du dépouillement et du plan de travail pour faciliter l'organisation de leur intervention, en croisant les besoins artistiques, techniques et logistiques de chaque département, en identifiant les points d'ajustement, et en contribuant à la coordination inter-équipe lors des réunions de préparation.

Produire les documents de coordination nécessaires à la mise en œuvre du tournage ou de l'enregistrement, en structurant les données issues du dépouillement et des échanges préparatoires (feuilles de service, plans de transport, listes techniques, documents de sécurité), en intégrant les ajustements validés, en tenant compte des contraintes réglementaires et contextuelles, et en assurant leur diffusion aux équipes concernées.

Organiser l'accueil et l'accompagnement des comédiens, figurants et intervenants jusqu'au plateau afin de garantir leur disponibilité pour les séquences prévues, en vérifiant leur présence, en assurant leur orientation vers les loges, postes HMC ou lieux de répétition, si besoin, en contribuant à leur mise en condition pour les répétitions, et en facilitant leur circulation en lien avec les équipes concernées.

Rédiger ou mettre à jour la feuille de service quotidienne pour organiser la journée de tournage suivante, en collectant les informations issues du tournage en cours et des ajustements validés, en précisant les séquences prévues, les horaires de convocation, les lieux de tournage, les consignes et les pauses, et en diffusant le document à tous les départements selon les formats attendus.

VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Ce Bloc inscrit au RNCP sous le numéro RNCP41481 et intitulé " Assistant de réalisation cinéma, audiovisuel et contenus numériques" est une certification susceptible d'être délivrée en totalité ou partiellement dans le cadre d'actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

Le Titre d'Assistant de Réalisation dont il est un module peut également être obtenu par le biais de la VAE, ainsi que chacun des trois autres Blocs de Compétence qui le constituent.

Bloc 2 : Préparation de la distribution artistique d'un projet de tournage ou du casting d'un enregistrement (long-métrage, série, unitaire, flux, publicité, contenu numérique)

Bloc 3 : Repérage des décors d'un tournage ou d'un enregistrement (long-métrage, série, unitaire, publicité, audiovisuel de flux, contenu numérique)

Bloc 4 : Gestion en équipe régie de la logistique, de la sécurité et de l'écoresponsabilité d'un tournage ou d'un enregistrement (long-métrage, série, unitaire, publicité, audiovisuel de flux, contenu numérique)

Le candidat à la VAE devra présenter un dossier administratif composé de :

- CV du participant,
- document détaillant les missions du poste actuel dans le cadre du parcours,
- attestation de l'employeur sur la fonction occupée (ainsi que les précédentes) afin de justifier de l'expérience acquise.

Vous pouvez recevoir une brochure d'information sur la validation des acquis de l'expérience sur simple demande, ou consulter la fiche VAE disponible sur le site cefpf.com.



CERTIFICAT ET INSERTION

PASSERELLE D'ENTREE ET POURSUITE DE PARCOURS À L'ISSUE DE CETTE FORMATION

Le titre Assistant de réalisation (niveau 5) ouvre la possibilité d'évoluer vers un titre professionnel de niveau 6.

Le bloc de compétences « Organiser et planifier un tournage » constitue par ailleurs une porte d'entrée permettant d'intégrer le parcours complet d'Assistant de réalisation (niveau 5), qui peut ensuite mener vers un niveau supérieur.

Que vous souhaitiez intégrer la formation après une expérience préalable ou envisager une poursuite vers un niveau plus avancé, vous pouvez contacter le responsable pédagogique pour un conseil personnalisé.

Depuis 2008,

245 personnes ont suivi la formation Assistant Réalisateur

90% des personnes qui ont suivi la formation, ont obtenu le certificat «Assistant réalisateur»

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2023	14	0	100	54	57
2022	19	0	92	38	43
2021	38	0	97	52	42
2020	17	0	100	64	73

PUBLIC ET OBJECTIFS

PUBLIC CONCERNÉ :

Régisseurs, 2emes et 3emes assistants réalisateur, assistants de production, ainsi que les collaborateurs d'entreprises souhaitant mieux comprendre les enjeux de la mise en scène à travers la pratique de l'assistantat à la réalisation.

Les stagiaires peuvent présenter des niveaux de formation initiaux variés. La réussite de leur parcours repose avant tout sur leurs capacités d'adaptation et de polyvalence, enrichies par des connaissances théoriques sur les spécificités du secteur et par l'acquisition de compétences techniques développées au cours de la formation.

PRÉ-REQUIS DES CANDIDATS

o Pour les personnels en reconversion (formation continue)

- niveau au moins équivalent au Brevet Professionnel, au Brevet de Technicien, au Baccalauréat Professionnel ou Technologique (niveau IV)

ou

- expérience professionnelle d'au moins trois ans, évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPP.

SELECTION DES CANDIDATS

o Pour l'ensemble des candidats, un dossier de pré-sélection doit être complété en vue de l'entretien de sélection

La sélection des candidats a lieu sur la base d'un entretien permettant d'examiner ses pré-requis et d'un dossier de pré-sélection (évaluation du projet professionnel, CV, etc).

A l'occasion de cet entretien sont particulièrement évalués les points suivants :

- le niveau de connaissance général du secteur audiovisuel,
- la motivation et la cohérence du projet professionnel,
- la nature de l'expérience et des diplômes ou titres antérieurs,
- les possibilités d'application des compétences antérieures au secteur audiovisuel,
- la capacité à s'insérer efficacement dans le secteur (sens de l'initiative et de l'organisation, aptitude à la polyvalence...)

OBJECTIF PRINCIPAL :

Cette formation, conçue dans une logique de polyvalence et d'adéquation aux exigences professionnelles du plateau, vise le développement des compétences opérationnelles propres aux fonctions de premier et de second assistant réalisateur.

À l'issue du parcours, les stagiaires seront en capacité de mobiliser l'ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à la préparation, à l'organisation et au suivi d'un tournage. En fonction de leur expérience antérieure, la formation pourra permettre une insertion professionnelle directe sur un poste de premier assistant réalisateur.

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Exposés théoriques et Master Class
- Cas pratiques et exercices de simulation à partir d'un scénario de long-métrage



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	7 semaines soit 245 heures soit 35 jours
Durée hebdomadaire :	35 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30
Formation en présentiel :	CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35 – 01 40 32 45 00
Date des sessions :	Du 05/01/2026 au 20/02/2026 Du 19/01/2026 au 06/03/2026 Du 13/04/2026 au 29/05/2026
Prix :	11 666,66 euros HT



FORMATEURS

Responsable pédagogique :	Michaël LEBLANC, Responsable pédagogique au CEFPF formateur référent : Jérôme BRIERE Les Formateurs référents et les intervenants sont tous des Experts qualifiés et professionnels reconnus dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma.
----------------------------------	---



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthode pédagogique :	- Apports théoriques et Master Class animés par des professionnels du secteur pour comprendre les enjeux et les pratiques du métier. - Cas pratiques et mises en situation à partir d'un scénario de long-métrage, permettant d'expérimenter concrètement les compétences attendues sur un tournage.
Nombre de stagiaires par poste de travail :	1 ordinateur Mac par personne (logiciels Pack Office et MMS)
Modalités d'évaluation :	Evaluation hebdomadaire au moyen de questionnaires remis aux stagiaires et analysés par le coordinateur pédagogique. Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.
<u>En fin de formation :</u>	A l'issue de chaque bloc de compétence, les stagiaires préparent un dossier pendant 2 jours qu'ils présentent pendant 40 min face à un jury composé de professionnels en activité.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

■ SEMAINE 1 :

LE RÔLE DE L'ASSISTANT RÉALISATEUR ET SES TECHNIQUES - CAS PRATIQUES À PARTIR D'UN SCÉNARIO DE LONG MÉTRAGE

■ 1^{re} journée :

Présentation du métier

Objectif :

Rappel du rôle de l'assistant réalisateur dans la chaîne de production.

Contenu :

Le recrutement de l'assistant réalisateur
L'importance et les responsabilités d'un assistant réalisateur.
Les qualités et compétences requises

Présentation du scénario de long-métrage utilisé dans le cadre de la formation

Objectif :

Analyser les contraintes du scénario

Contenu :

Cerner les temporelles : J/N, saison, continuité
Identifier les personnages et leurs arcs
Lister les éléments techniques (ceux qui coûtent du temps ou des moyens)
Comprendre les intentions de mise en scène
Estimer une première durée de tournage

■ 2^e journée :

Le travail avec les principaux chefs de postes

Objectif : Appréhender l'environnement d'un assistant réalisateur et son rôle au sein d'une équipe

Contenu : L'animation d'une équipe sur le tournage et analyse des différents types de tournage

Master class : Le réalisateur de fiction

Objectif :

Savoir interpréter les intentions d'un réalisateur tout en le mettant en garde des contraintes

Contenu :

Les axes centraux du réalisateur (diriger ses comédiens, choisir ses axes, cadres)
Le travail avec le réalisateur, les choix de réalisation

■ 3^e journée :

Les contraintes de tournage

Objectif :

Identifier et anticiper les contraintes techniques, humaines, logistiques et réglementaires qui influencent l'organisation d'un tournage.

Contenu :

Analyse d'une séquence à contraintes

Présentation des outils de l'assistant réalisateur

Objectif :

Découvrir et maîtriser les outils indispensables à l'assistant réalisateur pour organiser, planifier et communiquer efficacement tout au long de la préparation d'un tournage

Contenu :

Les outils de base : bureautique & organisation
Excel (ou Google Sheets)
Cloud : Drive, Dropbox, WeTransfer
Communication : WhatsApp
Les outils spécifiques métier
Les outils de communication et coordination.

■ 4^e journée :

Master Class : Le Repereur de décors

Objectif :

Identifier les missions clés d'un repereur et son positionnement dans l'équipe.
Identifier le lien fonctionnel entre repereur et AR.

Contenu :

Ses missions principales
Analyse du scénario et des besoins par scène : faisabilité, coûts, distances, ambiance.

La scripte :

Objectif :

Identifier son rôle dans la préparation, sur le plateau et en postproduction

Contenu :

Minutage d'une séquence

■ 5^e journée :

Présentation du logiciel MMS (Movie Magic Scheduling)

Objectif :

Découvrir les fonctionnalités essentielles de Movie Magic Scheduling et savoir créer les premières bases d'un plan de travail à partir d'un dépouillement.

Contenu :

Rôle de MMS dans la préparation d'un tournage

■ SEMAINE 2 :

RÉALISATION DU PREMIER DÉPOUILLEMENT GÉNÉRAL, CAS PRATIQUES À PARTIR D'UN SCÉNARIO DE LONG MÉTRAGE

■ 1^{re} journée :

Dépouillement général du scénario (1)

Objectif :

Maîtriser la première étape technique de toute préparation de tournage, un outil d'analyse, un langage commun entre les départements, la base de toute l'organisation (planning, régie, déco, costumes...).

Contenu :

Dépouillement général du scénario

Master Class : Le directeur de casting et le chef de file

Objectif :

Appréhender le casting dans la dépouillement

Contenu :

recherche de la figuration sur plusieurs séquences (méthodologie et mise en œuvre)

■ 2^e journée :

Dépouillement général du scénario (2)

Contenu :

Présentation du casting Rôles et Acteurs de complément
Etablissement des listes figuration par séquences et par jour de tournage

■ 3^e journée :

Dépouillement général du scénario (3)

Contenu :

Les éléments techniques qui demandent préparation logistique : véhicules, animaux, SFX..

Master Class : Le chef décorateur

Objectif :

Organisation de son équipe et du travail de préparation
Son Implication dans sa relation avec l'assistant à la réalisation

Contenu :

La gestion des décors et des contrats de mise à disposition
Les différents types de contrats et les clauses contractuelles indispensables
Les contrats pour les lieux annexes et les véhicules jeux

■ 4^e journée :

Dépouillement général du scénario (4)

Contenu :

Evaluer les besoins techniques liés à l'image

■ 5^e journée :

Master class : Le chef opérateur

Objectif :

Intégrer le point de vue du chef op dans son dépouillement

Contenu :

Temps de préparation, d'installation technique et de tournage

Mise à niveau sur le logiciel Xls

Objectif :

se préparer l'utilisation de Excel

Contenu

Gestion d'un tableau simple
Formules & calculs essentiels
Mise en page & impression
Raccourcis clavier essentiels.

■ SEMAINE 3 :

RÉALISATION DU PREMIER DÉPOUILLEMENT GÉNÉRAL, ET DES LISTES CAS PRATIQUES À PARTIR D'UN SCÉNARIO DE LONG MÉTRAGE

■ 1^e journée :

Master Class : L'accessoiriste

Objectif :

identifier les accessoires "à enjeu" dans un dépouillement

Contenu :

Le rôle de l'Accessoiriste & sa place dans la préparation
Le dépouillement Accessoires : ce que l'AR doit repérer

Le HMC

Objectif :

Comprendre les besoins de l'équipe HMC en préparation : les essais HMC et en tournage : les raccords sur le plateau

Contenu :

Les contraintes accessoires qui influencent l'organisation

■ 2^e journée :

Dépouillement général du scénario (5)

Contenu :

Finalisation du dépouillement général après interventions des différents techniciens : décors, costumes, accessoires

■ 3^e journée :

Présentation des listes

Objectif :

Structurer toutes les informations nécessaires à la préparation et au tournage.

Assurer une communication claire entre les départements.

Contenu :

La Liste des Personnages
La Liste des Comédiens & Figuration
La Liste Technique / Besoins Par Scène
La Liste Accessoires
La Liste Costumes & Habillage
La Liste Décors / Lieux
ect

■ 4^e journée :

Master Class : Le directeur de production

Objectif :

Comprendre la convention collective
Appréhender les contraintes de production

Contenu :

La validation du plan de travail par le directeur de production
Les durées de travail minimum
La sécurité et les obligations de l'employeur

Master class : Le régisseur général

Objectif :

Comprendre le rôle et les responsabilités du Régisseur Général.

Contenu :

les outils logistiques d'un tournage (plans, autorisations, tableaux logistiques, plans de circulation).
Organisation technique du tournage

■ 5^e journée :

Exemples de plan de travail

Objectif : Présentation des différents outils d'aide à l'établissement d'un plan de travail

Contenu :
Présentation des différentes plateformes de manière exhaustive

repas, remarques, contraintes

- logique couleur (INT/EXT, J/N)
- utilisation des formules simples (durées, totaux, blocs horaires)

Vérification croisée entre groupes

- cohérence
- oublis
- contraintes ignorées
- erreurs de durée

■ SEMAINE 4 : PLAN DE TRAVAIL GRILLE ET LOGICIEL MMS CAS PRATIQUES À PARTIR D'UN SCÉNARIO DE LONG MÉTRAGE

Objectif :
Comprendre la méthodologie de construction d'un plan de travail.
Savoir passer d'un dépouillement au plan de travail grille Excel.
Maîtriser Movie Magic Scheduling (MMS) dans sa fonction de création, gestion et validation.
Travailler en équipe, répartir les tâches comme en production réelle.
Apprendre à repérer les incohérences, « red flags » et priorités de production.

■ 1^{re} journée :

Etablissement du plan de travail

Objectif :
Savoir élaborer un premier plan de travail brut à partir :

- du scénario,
- du dépouillement,
- des contraintes artistiques,
- des contraintes techniques et logistiques.

Contenu :

Analyse du dépouillement fourni

- repérage scènes INT/EXT
- durées estimées
- complexité technique
- disponibilité comédiens, décors, météo importantes
- les contraintes de production imposées (comédiens, décors, météo, enfants, nuits, etc.)

Construction du plan de travail

- ordonnancement des scènes
- regroupement par décor
- optimisation des jours
- intégration des contraintes production

■ 2^e journée :

Report du plan de travail sur grille Excel

Objectif :
Apprendre à formaliser le plan de travail en format grille Excel, outil universel pour les productions.

Contenu :
Rappel des standards de plan de travail

- colonnes essentielles : scène, décor, pages, durée, horaires,

■ 3^e journée :

Plan de travail définitif

Objectif :
Passer d'un plan de travail brut à un plan de travail finalisé, cohérent et exploitable par l'équipe

Contenu

Remise en question du plan établi

- révision des durées
- ajustement des blocs tournage
- intégration contraintes comédiens
- harmonisation régie / image / son / accessoire
- optimisation logistique (décors, trajets, nuits, etc.)

Vérification de la continuité :

- costumes
- HMC
- accessoires
- déco

■ 4^e journée :

les différents calendriers, les « red flag », les « banners »

Objectifs :

Comprendre le rôle des banners et des flats (red flags) dans l'organisation du tournage.
Savoir les identifier, les classer et les intégrer dans les outils MMS.
Apprendre à communiquer efficacement ces éléments à l'équipe

Contenu :

Les calendriers dans MMS

- jours ouvrés / jours non tournés
- jours spéciaux (nuit, enfant, cascade, décor fragile)
- météo et contraintes horaires

Les Red Flags
Eléments critiques :

- comédiens indisponibles
- décors non validés
- effets spéciaux non préparés
- accessoires sensibles
- contraintes régie majeures

Les Banners (banderoles MMS)

- annoter les journées
- signaler préparations spéciales
- noter les contraintes de production
- outils de communication interne

■ 5^e journée :

regroupement et vérification des documents MMS

Objectif

- Regrouper efficacement tous les documents MMS et es vérifier avec une méthode professionnelle
- Assurer cohérence & sécurité d'un tournage.
 - Anticiper les erreurs avant qu'elles n'impactent le plateau.
 - Organiser un workflow MMS fluide et fiable.

Contenu

Méthode de vérification étape par étape

Vérification du PDT

- . Cohérence jours / lieux
- . Artistes dispo
- . Durée par journée réaliste
- . Red flags bien placés

Vérification des listes

- . Accessoires - continuité cohérente
- . Costumes / HMC - scènes "avant/après"
- . Figurants - nombre exact & rôle
- . Décors - horaires occupation

Cohérence transversale

Comparer :

- . Scènes supprimées / ajoutées
- . Versions à jour
- . Indications régie (stationnement, sécurité)

Regroupement de tous les documents MMS

- . stripboard
- . listes comédiens / décors
- . calendriers
- . contraintes techniques

Rapports MMS (reporting)

Objectif :

- documenter le tournage jour après jour,
assurer une communication professionnelle avec la production,
sécuriser la continuité du projet,
anticiper les problèmes organisationnels,

Contenu :

- Report final sur Excel
création d'un plan de travail "production ready"
sélection des rapports pertinents pour production
harmonisation visuelle
Le Rapport Journalier de Tournage

Contenu

- Répartition des tâches sur un tournage des divers techniciens lumières et ouvrier machino
Le respect du temps lumière (installation, démontage, raccords).
L'ordre des plans clair et anticipé

Master class : L'ingénieur du son

Objectif :

- comprendre les besoins techniques du département son,

Contenu :

- Les contraintes de tournage qu'il est nécessaire d'anticiper pour une bonne prise de son

■ 2^e journée :

La scripte :

Objectif :

- Appréhender le rôle de la scripte dans le déroulé du tournage

Contenu :

- la problématique de la continuité et des raccords sur le plateau
Les rapports scripte

Master class : Les SFX / les VFX numériques

Objectif :

- Présentation des différences à partir de séquences de films,
Implication dans la préparation et le tournage

Contenu :

- VFX/SFX & le dépouillement : ce que l'AR doit repérer
Intégration VFX/SFX dans le Plan de Travail
Coordination sécurité / régie / production

■ 3^e journée :

Le cascadeur :

Objectifs :

- Savoir identifier les scènes avec cascade dans le dépouillement.
Savoir organiser les réunions sécurité, les autorisation et la préparation plateau.
Intégrer les cascades dans le plan de travail avec les contraintes temps/sécurité.

Contenu :

- Rôle du coordinateur cascade
Lecture du dépouillement "côté cascades"
Sécurité & obligations administratives
Intégration dans le plan de travail

Le dresseur animalier :

Objectifs :

- Comprendre les responsabilités du dresseur animalier et les obligations légales.
Identifier les scènes avec animaux dans le dépouillement.
Intégrer les animaux dans le plan de travail (temps, sécurité, comportement, droit).
Connaître les contraintes spécifiques pour l'AR, la régie, le son, l'image et la déco.

Contenu :

- Rôle du dresseur animalier

■ SEMAINE 5 :

LE TOURNAGE - CAS PRATIQUES À PARTIR D'UN SCÉNARIO DE LONG MÉTRAGE

■ 1^{re} journée :

Master Class : Le Chef opérateur

Obejctif

- Identifier la dynamique de travail entre le chef op et les assistants réalisateurs
Optimiser l'organisation lumière / caméra / mise en scène.

Lecture du dépouillement "côté animaux"
Législation & sécurité (France)
Intégration dans le plan de travail
Coordination plateau

■ 4^e journée :

Master Class : Le coordinateur d'intimité

Objectif :

Comprendre le rôle, les limites et les responsabilités du coordinateur d'intimité.
Identifier les scènes nécessitant un coordinateur d'intimité dès le dépouillement.
Organiser la préparation d'une scène intime (répétitions, protocole, intimité des comédiens).
Intégrer le coordinateur d'intimité dans le plan de travail.
Gérer la communication sensible avec comédiens, (mise en scène, HMC, accessoiristes, scripte, régie.)

Contenu:

Comment repérer une scène d'intimité ?
Préparation artistique & technique
Mettre en place des conditions sûres, claires et professionnelles autour des scènes d'intimité.

■ 5^e journée :

Présentation de la feuille de service

Objectifs:

Comprendre ce qu'est une feuille de service et son rôle.
Savoir lire une FDS et anticiper les besoins plateau.
Identifier toutes les rubriques obligatoires.
Savoir lire une FDS et anticiper les besoins plateau.
Maîtriser le flux de communication autour de la FDS.

Contenu

Qui rédige la Feuille de Service ?
Contenu détaillé d'une Feuille de Service

■ SEMAINE 6 :

LE TOURNAGE

■ 1^e journée :

Les 2^e et 3^e Assistants de Réalisation :

Objectif :

Comprendre les responsabilités des 2^e et 3^e assistants à la réalisation et la répartition des rôles

Contenu :

La fin de préparation
Leurs missions sur le tournage

La transition entre préparation et tournage

Objectif :

Comprendre les étapes qui marquent la fin de la préparation (prépa).
Savoir quelles tâches doivent être finalisées avant J-1.
Comprendre comment l'équipe mise en scène s'organise au moment du passage en tournage.
Savoir quelles informations doivent circuler entre prépa et le tournage.

Contenu :

responsabilités spécifiques de l'équipe mise en scène
Finalisation et distribution des documents
Coordination avec la régie

■ 2^e journée :

Le soutien de l'IA.

Objectif :

Savoir comment optimiser MMS avant, pendant et après le tournage grâce à l'intelligence artificielle?

Contenu :

Découpage automatique du scénario
Création assistée du Plan de Travail
Préparation de la Feuille de Service
Gestion de la figuration
Aide à la continuité pour le plateau
Reporting MMS (Rapport de Tournage)
Limites et précautions pour l'Assistant Réalisateur

■ 3^e et 4^e journée :

Exercice d'application : A partir d'un scénario de court métrage, les stagiaires devront établir le dépouillement et les documents préparatoires à la conception d'un plan de travail (voir modalités d'examen)

■ 5^e journée :

Présentation face à un jury composé d'un directeur de production, un réalisateur, un premier assistant réalisateur

■ SEMAINE 7 :

RESPONSABILITÉS & BONNES PRATIQUES DE TOURNAGE

■ 1^e journée :

Inclusion, Diversité & Représentations

Objectif :

Identifier et prévenir les stéréotypes, biais et représentations problématiques dans les contenus audiovisuels, et acquérir une méthodologie de relecture inclusive des scénarios.

Contenu :

Principes de représentation : diversité, égalité, invisibilisation, biais implicites.
Analyse des personnages : archétypes, clichés récurrents, rôles genrés socialement codés.
Réflexion sur les enjeux de casting et d'écriture.
Travail sur les dialogues et descriptions sensibles.
Impacts sur le public, responsabilité créative.

Atelier pratique : Relecture inclusive d'un scénario

- Analyse d'extraits de scénario.
- Repérage des biais et stéréotypes.
- Proposition d'alternatives inclusives

■ 2^e journée :

Prévention VHSS & Coordination d'intimité

Objectif :

Comprendre les obligations légales et les bonnes pratiques pour prévenir les violences et harcèlements sexistes et sexuels, et apprendre à encadrer les scènes sensibles avec les méthodes de coordination d'intimité.

Contenu :

Définition VHSS & cadre légal (travail, plateau, production).

- Rôle de la production, AR, HMC, comédiens, coordination d'intimité.
- Mise en place d'un environnement sécurisé.
- Protocoles sur les scènes sensibles : intimacy rider, zones fermées, consentement, répétitions cadrées.
- Posture professionnelle face aux situations à risques.

Atelier pratique : Repérage & protocole

- Analyse d'un scénario : identification des scènes sensibles.
- Construction d'un protocole d'intimité réaliste.
- Élaboration du dispositif plateau (sécurité, confidentialité, flux).

■ 3^e journée :

Écoproduction & Sobriété Logistique

Objectif :

Comprendre l'impact environnemental d'un tournage et apprendre à concevoir une organisation plus sobre, durable et optimisée.

Contenu :

- Principes d'écoproduction : transports, énergie, alimentation, matériel, décors.
- Notion d'empreinte carbone : poste par poste.
- Rôle de la régie, AR, production pour réduire l'empreinte.
- Outils pratiques : éco-calcul, éco-checklist, alternatives bas carbone.
- Sobriété logistique : mutualisation, optimisation du PDT.

Atelier pratique: Refonte écoresponsable d'un plan de tournage

- Analyse d'un PDT classique.
- Identification des leviers d'amélioration.
- Réduction déplacements, matériel, équipes.
- Élaboration d'un PDT optimisé bas carbone.

■ 4^e journée :

Santé, Sécurité & Conditions de Travail

Objectif :

Maîtriser les fondamentaux de la sécurité sur un tournage, connaître les obligations légales et apprendre à intégrer un plan de prévention au plan de travail.

Contenu :

- Sécurité plateau : risques majeurs (lumières, machinerie, véhicules, météo).
- Cadre légal : code du travail, obligations employeur, prévention.
- Conditions de travail : horaires, pauses, publics vulnérables (mineurs, PMR).
- Lien avec la régie, 1er AD, chef machiniste, production.

- Rôle du plan de prévention (PPSS / PPSPS selon contextes).

Atelier pratique: Élaboration d'un plan de prévention

- Décryptage d'un PDT.
- Identification des scènes / lieux à risques.
- Rédaction d'un plan de prévention concret et intégré.
- Adaptation FDS / briefing sécurité.

■ 5^e journée :

Synthèse & Organisation Responsable

Objectif :

Apprendre à articuler les pratiques responsables (inclusion, sécurité, VHSS, écoproduction) dans l'organisation d'un tournage, et co-construire une journée de tournage réaliste entre assistant-réalisateur et régie.

Contenu :

Rôles respectifs : AR, régie, production.

Points d'interaction : sécurité, flux, déplacements, figuration, scènes sensibles.

Arbitrages et contraintes : temps, budget, sécurité, éthique.

Intégration des pratiques responsables dans les documents MMS (PDT, FDS, protocoles).

Atelier pratique: Construction d'une journée de tournage responsable incluant :

- inclusion,
- VHSS,
- éco-logistique,
- sécurité,
- conditions de travail,
- circulation plateau,
- gestion comédiens/figuration.
- Justification des arbitrages.
- Présentation & débrief collectif.



C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

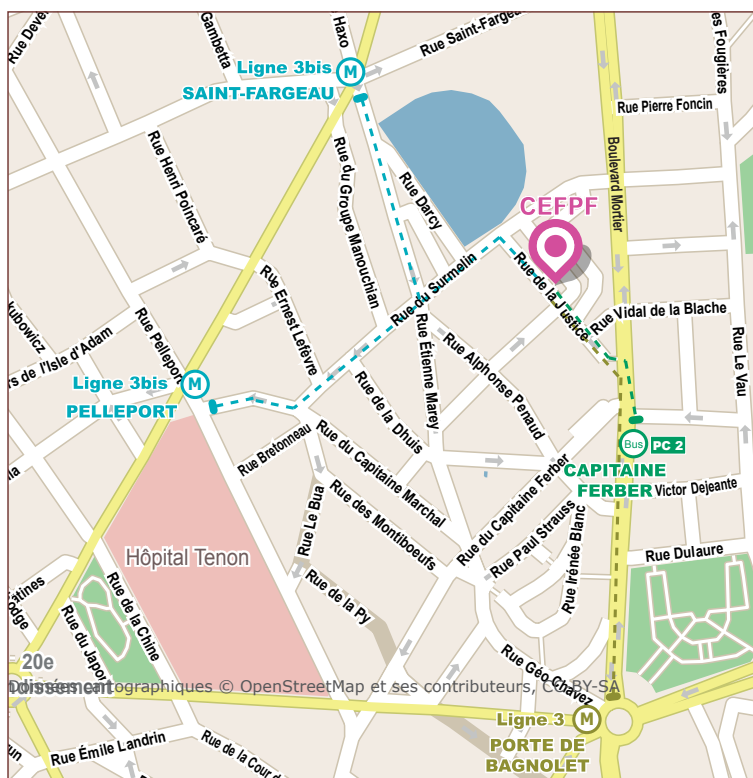
V . GARANTIES

Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

retrouvez-nous sur **Facebook**

 <https://www.facebook.com/cefpf.centredeformation/>

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

